



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 57061

Texte de la question

M. Bernard Cazeneuve souhaiterait appeler l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les difficultés rencontrées par les masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs. Compte tenu de l'importance des missions de santé publique accomplies par les masseurs-kinésithérapeutes-rééducateurs, notamment en faveur de certaines personnes à mobilité réduite dans la perspective de leur maintien à domicile, compte tenu par ailleurs de l'absence de fongibilité des enveloppes du secteur hospitalier et du secteur ville, dont la fixation et l'examen échappent au Parlement, il souhaiterait connaître les mesures qu'elle envisage de prendre en faveur de cette profession.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Cazeneuve](#)

Circonscription : Manche (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57061

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 janvier 2001, page 524